

France-Frontignan: Time recorders

OJ S 206/2023 25/10/2023

Contract notice

Supplies

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: sète agglomère Méditerranée

National registration number: 21340301700014

Postal address: sète Agglomère Méditerranée, Direction Commande Publique Mutualisée, 4, avenue d'aigues

Town: Frontignan

NUTS code: FRJ13 Hérault

Postal code: 34110

Country: France

E-mail: correspondre@aws-france.com

Fax: +33 467464765

Internet address(es):

Main address: <http://www.sete.fr/>

Address of the buyer profile: <http://www.agglropole.fr/>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://www.agglropole.fr/>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://www.agglropole.fr/>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

acquisition d'horodateurs, de fanions de zonage et de tirelires de collecte & mise en service d'horodateurs et services associés pour la ville de Sète

Reference number: 23au036/HI

II.1.2. Main CPV code

38720000 Time recorders

II.1.3. Type of contract

Supplies

II.1.4. Short description

pour le bon fonctionnement des zones de stationnement payant, le présent accord-cadre a pour objet :- l'Acquisition d'horodateurs, de fanions de zonage et de tirelire de collecte- la mise en service d'horodateurs et de services associés

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 550 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

38720000 Time recorders

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRJ13 Hérault

Main site or place of performance: territoire de la ville de Sète 34200 - sete

II.2.4. Description of the procurement

pour le bon fonctionnement des zones de stationnement payant, le présent accord-cadre a pour objet :- l'Acquisition d'horodateurs, de fanions de zonage et de tirelire de collecte- la mise en service d'horodateurs et de services associés

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 30

Quality criterion - Name: Délais / Weighting: 10

Price - Weighting: 60

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 550 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

l'Accord-Cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de notification du contrat. Il est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

la liste des pièces de la candidature figure au règlement de la consultation

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

la liste des pièces de la candidature figure au règlement de la consultation

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

la liste des pièces de la candidature figure au règlement de la consultation

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

le contrat prévoit la possibilité de versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire en contrepartie. Aucune clause de garantie financière n'est prévue. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Le montant maximum annuel de commandes est :- année n = 250 000 euro(s) Ht- années n+1 et suivantes = 100 000 euro(s) Ht- soit pour la durée totale de l'accord-cadre = 550 000 euro(s) (H.T.). Les prix sont révisables. Le contrat sera financé sur les ressources propres. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. Les modalités de paiement sont régies au L.2392-10, R.2392-10 à R.2392-13 Ccp et soumises au Ccag applicable au contrat

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 20/11/2023 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4.

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 22/11/2023 Local time: 14:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:

compte tenu de la durée du présent contrat, la prochaine remise en concurrence devrait intervenir courant second semestre 2027

VI.3. Additional information

les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service Dume. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.agglopoie.fr/> -jugement des offres :Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Demandes de renseignements :Les demandes de renseignements doivent parvenir, par écrit, 10 jours calendaires avant la date limite de remise des plis, via le PROFIL D'Acheteur, et selon les modalités définies au règlement de la consultation. Une réponse écrite sera adressée au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite de remise des plis. Gestionnaire marchés publics :Le gestionnaire marchés publics de la consultation est : Hélène LAURENT (Tél : 04 67 46 47 62)

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: tribunal administratif de Montpellier

Postal address: 6, rue Pitot

Town: Montpellier

Postal code: 34063

Country: France

E-mail: greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Telephone: +33 467548100

Fax: +33 467547410

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

le candidat peut, s'il le souhaite et sous réserve de sa recevabilité, exercer devant le tribunal administratif de Montpellier :- référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.-

Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du Cja, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du Cja.- Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du Cja, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat).- Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux

mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.- Recours en indemnisation qui devra, obligatoirement faire l'objet d'une demande préalable auprès de la personne publique (au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale

VI.5. Date of dispatch of this notice

20/10/2023